

Forum « art, culture et création »
Première session, 22 et 23 février 2008
Maison des arts du Grütli

Synthèse

Essayer encore. Echouer encore. Echouer mieux.
Samuel Beckett, « Cap au pire », cité lors de la soirée d'ouverture du Forum.

Préambule

« Besoin fondamental de l'homme », « ciment des sociétés laïques », « pilier du développement de nos démocraties », facteur d'identité nationale, d'intégration sociale, d'autonomie, d'innovation : lors de leurs interventions, les responsables politiques invités au premier Forum lancé par le Rassemblement des artistes et acteurs culturels (RAAC)¹ ont rivalisé en définitions élogieuses de la culture. Devant plusieurs centaines d'artistes et acteurs culturels rassemblés dans la *Black Box* du Théâtre du Grütli, ils ont affirmé la place centrale de la production artistique dans notre société. Ils ont aussi admis l'importance primordiale d'une vaste réflexion sur la culture à Genève aujourd'hui, et se sont félicités de l'initiative du RAAC. Certains semblaient même soulagés d'un besoin de dialogue ressenti depuis longtemps.

Souvent très applaudies, les interventions ont montré une forme d'unité entre artistes et politiques. Les uns et les autres paraissaient liés dans le sentiment de vivre un moment fondateur potentiellement porteur d'une mutation majeure de la politique et de la vie culturelle genevoise. Contrairement à certaines craintes émises pendant la préparation du Forum, la rencontre n'a donc pas été le théâtre de batailles rangées ou de règlements de comptes.

Les nombreux discours et interventions qui ont marqué ces deux jours ont cependant souligné plusieurs décalages entre artistes et politiques sur la manière d'envisager le soutien à la culture. Sans vouloir tous les englober, les quatre points de cette synthèse mettent en avant des enjeux et des idées majeurs qui formeront inévitablement le cœur des discussions futures entre artistes et politiques, mais aussi entre artistes eux-mêmes.

1. L'initiative en matière d'encouragement de la culture: le premier pas aux artistes ou aux acteurs politiques ?

« Il faut que les artistes s'organisent » : les orateurs et débatteurs politiques ont réitéré cet appel plusieurs fois durant le Forum. Pour obtenir une augmentation des moyens, défendre leur statut social, modifier la distribution des charges ou combler les lacunes de la Loi fédérale sur la culture, les artistes devraient « activer des réseaux », « créer des rapports de force », « s'investir davantage » afin de permettre aux acteurs politiques d'appuyer leurs demandes auprès des instances parlementaires et gouvernementales. Aux artistes donc de fournir des appuis aux uns et d'imposer le dialogue aux autres par un lobbying constant.

¹ Le RAAC s'est formé en février 2007, suite à l'annonce d'un possible transfert des charges culturelles de l'Etat à la Ville de Genève.

Cette position a été reçue avec un peu d'étonnement. Il semblait incongru de demander aux artistes de se fédérer devant une assemblée très nombreuse qui représentait justement le fruit d'une organisation. Par ailleurs, une intervenante a rappelé que les artistes suisses sont fédérés depuis de nombreuses années, notamment au sein d'une organisation comme Suisseculture. Les exposés des différentes disciplines ont aussi montré qu'au niveau local, plusieurs milieux culturels ont constitué des associations. Enfin, quelques rappels historiques ont montré qu'au niveau politique, la culture a déjà été l'objet de très nombreux débats sans aboutir à une situation satisfaisante. D'après une recherche lancée par le magistrat Charles Beer dans les archives du Grand Conseil, Genève a vécu 109 débats parlementaires sur la culture depuis 150 ans, dont une quarantaine depuis 1990. Au niveau fédéral, un vaste bilan de l'encouragement à la culture en Suisse a donné lieu à la parution d'un épais rapport en 1975². Ses recommandations sont pour la plupart restées lettres mortes.

Mais les discussions du Forum ont souligné un autre décalage. Les responsables politiques semblent considérer que toute initiative en matière de politique culturelle devrait revenir avant tout aux artistes et acteurs culturels. Comme si députés, gouvernants et membres des partis ne se concevaient que comme les intermédiaires de groupes d'intérêts dont ils se chargent de relayer les demandes à proportion de l'insistance et des moyens mis en œuvre par ces groupes. L'attente des artistes et acteurs culturels est inverse. Tout en demandant d'être intégrés dans les processus de réflexion et de décision, leur espoir est que le monde politique prenne désormais l'initiative de penser, mettre en œuvre et faire évoluer une politique culturelle globale claire et surtout cohérente avec la valeur qu'ils disent attribuer à la culture au sein de notre société.

Les interventions, de même que les bilans présentés par les différentes disciplines, ont montré à quel point le paysage culturel suisse et genevois est inégalement structuré. Certaines disciplines disposent de commissions, de salaires minimums, de contrats de confiance ou de conventions. D'autres n'ont à peu près rien de stable. Certaines institutions bénéficient d'un subventionnement massif, tandis que d'autres fonctionnent avec des moyens dérisoires en regard de leurs besoins. Par exemple, à Genève la musique représente 50% du budget culturel, mais le Grand-Théâtre et l'OSR accaparent 80% de cette part. De fait, aussi bien au niveau local que national, le système d'encouragement à la culture apparaît si enchevêtré que plus personne n'en connaît plus ni les fondements, ni le fonctionnement, y compris au sein des administrations chargées de le gérer. Au delà d'une diversité dont personne ne conteste la valeur, la politique culturelle locale et nationale donne un sentiment de disparité et de déséquilibre.

Les causes de cette situation n'ont pas été explicitement développées pendant le Forum. Les aperçus historiques présentés par les disciplines ont cependant montré qu'elle résulte d'une politique généralement menée au coup par coup. Ce sont les crises, les nécessités économiques ou la persévérance individuelle des artistes, leur recours à l'illégalité parfois, qui ont permis de décrocher des aides, d'augmenter les subventions, de trouver des espaces, d'empêcher des coupes. La réponse politique semble avoir été essentiellement dictée par la volonté de calmer le jeu, d'éviter qu'une crise n'empire, de parer à l'urgence, au mieux de répondre à une demande ponctuelle sans vision d'ensemble. C'est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui avec le processus engagé par le RAAC. La réflexion se met en mouvement sous la pression de l'inquiétude et de la colère.

Palpable dans la démarche même du RAAC et du Forum, exprimée aussi dans les interventions spontanées du public, la demande des artistes et acteurs culturels ne représente rien moins qu'une inversion de paradigme. Le fonctionnement qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui ne peut qu'aboutir à une

² Rapport Clottu : « Eléments pour une politique culturelle en Suisse : rapport de la Commission fédérale d'experts pour l'étude de questions concernant la politique culturelle suisse. » (disponible à la Bibliothèque de Genève).

politique culturelle de fait, dont personne ne parvient à avoir de compréhension globale. Il faudrait donc parvenir à un fonctionnement plus conséquent avec la place que les responsables politiques attribuent à la culture dans la société d'aujourd'hui. Les artistes et acteurs culturels demandent que désormais le monde politique n'attende plus les crises pour agir, qu'il ne se soumette pas seulement au rapport de force, mais s'occupe de la culture, des artistes et des acteurs culturels en amont, par souci d'une bonne organisation sociale et volonté d'encourager un domaine qu'ils estiment primordial.

Cette attente est-elle réaliste ? Décrits comme « très ignorants en culture » par leurs propres pairs pendant le Forum, débordés par le nombre de dossiers qu'ils ont en charge, les responsables politiques ont-ils les moyens d'y répondre ? La politique peut-elle obéir à une autre logique que celle des groupes de pressions, ou les artistes doivent-ils obligatoirement se plier à ce fonctionnement, avec le risque, exprimé par une intervention, d'avoir de moins en moins de temps pour la création... ?

De toute évidence, ceci nécessite la mise en place d'outils et structures adéquats. Des pistes en ce sens seront élaborées dans les ateliers thématiques lancés lors de cette première session.

2. Le transfert de responsabilités au sein de la hiérarchie fédérale : vers le haut ou vers le bas ?

Que ce soit du côté des artistes ou des responsables politiques, les interventions du Forum ont relevé une contradiction entre les projets politiques actuels et l'évolution du paysage culturel contemporain.

Le mouvement du RAAC a été déclenché par le projet de transfert des charges du Canton en matière de culture vers la Ville de Genève, soit un déplacement des responsabilités vers le bas de la structure fédérale. Au niveau de la Confédération, malgré l'introduction du nouvel article constitutionnel sur la culture, les projets politiques vont dans le même sens. Dans sa nouvelle organisation, Pro Helvetia ne prend plus en charge la création. Par ailleurs, la logique des vases communicants selon laquelle une augmentation de moyens sur un secteur oblige à retirer autant de moyens à un autre, prévaut toujours dans le domaine culturel.

Beaucoup d'interventions ont néanmoins affirmé que les niveaux supérieurs de la géographie sociale et politique – cantons, agglomérations, Confédération - doivent au contraire s'investir davantage. Ce point de vue ne reflétait pas seulement des opinions personnelles ou partisans. Il semblait en quelque sorte conforme au sens de l'histoire. La culture prend une importance sociale et symbolique toujours plus grande en Suisse. L'intérêt et la demande du public en matière culturelle croît continuellement. Le nombre d'activités culturelles, et donc de subventions, se développe en conséquence. L'arrivée de nouveaux acteurs dans la sphère de la subvention, comme le domaine du livre, augmente encore la pression sur les autorités. La crise actuelle peut ainsi se percevoir comme une crise de croissance. Après les interventions, il apparaissait logique, et même inévitable, de devoir transférer vers le haut une partie des responsabilités publiques en matière culturelle.

Au niveau fédéral, il a été suggéré que la Confédération prenne en charge certaines institutions dont le rayonnement national ou international justifie un soutien à la même hauteur. La croissance des demandes de subventions crée une charge que communes et cantons ne parviennent plus à supporter (visiblement accablé, un magistrat en charge de la culture dans une grande commune suburbaine a déclaré qu'il en avait assez de dire « non »). Cette situation pousse au saupoudrage et entraîne un sous-financement chronique des activités culturelles et des artistes. Une prise en charge des institutions phares par la Confédération – à Genève, ce pourrait être le Grand Théâtre – permettrait d'affecter à la création locale et régionale des moyens qui correspondent aux projets mis en œuvre.

Plusieurs intervenants, notamment les magistrats des grandes communes suburbaines genevoises, estiment indispensable que l'Etat pilote l'affectation des ateliers d'artistes qui pourraient être aménagés en périphérie de la ville. Les discussions ont maintes fois évoqué la nécessaire implication des communes genevoises dans le financement d'institutions qui profitent à tout le canton. La nécessité de penser désormais au niveau de l'agglomération, et non plus seulement de la commune, a aussi été souligné à plusieurs reprises. Enfin, le magistrat en charge de la culture au Département de l'Instruction publique a clairement affirmé que le transfert des charges prévu par l'Etat genevois était « une absurdité », et que l'Etat devait impérativement « augmenter les moyens à la culture ». Que ce soit au niveau, du financement, des axes de développement ou des espaces de création, tout le monde s'accordait donc pour dire qu'une politique culturelle conforme à notre époque ne peut désormais plus laisser l'essentiel des responsabilités aux seules communes.

Sur ce point comme sur le précédent, la demande des artistes et acteurs culturels du Forum – rejoints cette fois par le monde politique - est donc aussi d'inverser la tendance. L'assemblée ne s'est cependant pas montrée dupe des obstacles à cette attente. Au niveau suisse, deux idéologies s'opposent à une plus grande prise en charge des niveaux supérieurs de la hiérarchie fédérale: le libéralisme, selon lequel le marché doit faire la loi dans le domaine culturel, et le fédéralisme, qui refuse toute construction volontariste d'une culture nationale. Au niveau de l'agglomération genevoise, les récentes tentatives de politique concertée entre communes se sont heurtées à des difficultés. On a parlé d' « échec » ou d' « échec relatif ». Faute d'avoir réussi à rassembler suffisamment de communes, la Conférence culturelle s'est finalement transformée en organe consultatif (le « Groupe de concertation culturelle »). La future Loi fédérale sur l'encouragement de la culture (LEC) souffre aussi de nombreuses lacunes. On n'y prévoit ni augmentation du budget de la confédération, ni statut social des artistes. Les cantons y sont toujours libres de ne rien donner pour la culture.

3. La place des artistes dans la cité : maintien au centre ou transfert en périphérie ?

En marge du manque général de moyens financiers affirmé dans tous les domaines, les exposés présentés par les disciplines lors de la première matinée du Forum ont beaucoup insisté sur la crise des lieux de créations que vit aujourd'hui la scène artistique genevoise. Le manque d'espaces de travail et d'expositions est particulièrement criant dans le secteur des arts plastiques. Il est cependant sérieux partout. Musiciens, danseurs, metteurs en scène de théâtre et comédiens manquent cruellement d'espaces de répétition. La fermeture de lieux alternatifs comme les squats de la Tour, de l'Arquebuse et Rhino a rendu la situation très tendue. La fermeture annoncée d'Artamis dès l'été 2008 pour une période de 6-7 ans (50 ateliers), et la fin de bail de l'espace Mottatom fin 2008 (15 ateliers), promettent de la rendre dramatique. Quelques mois avant ces bouleversements, les artistes qui vont perdre leur espace ne savent pas où ils pourront trouver de nouveaux locaux de travail.

Face à un problème qui demande des solutions rapides, plusieurs responsables politiques présents ont profité du Forum pour esquisser des propositions concrètes. Représentée par quatre magistrats, la Ville de Genève a affirmé l'existence d'espaces rapidement disponibles en périphérie genevoise, repérés de concert avec le Département des Constructions de l'Etat. Par ailleurs, les maires de Plan-les-Ouates, Meyrin et Onex ont affirmé leur désir d'accueillir des artistes au sein de leurs communes et de soutenir la création avec des moyens adéquats. Il a même été question de construire des bâtiments ad hoc pour ateliers d'artistes, ou de créer des « zones d'activités culturelles » calquées sur le modèle des zones industrielles.

Ces déclarations ont provoqué des réactions mitigées. Pour les uns, elles ouvrent de nouvelles perspectives et montrent une volonté de donner une vraie place aux artistes. Pour d'autres, elles vident

le centre-ville de ses créateurs, en particulier de ses artistes alternatifs, et dessinent une Genève étrange. Au centre, l'art institutionnel. En périphérie, les laboratoires d'idées, les espaces autogérés, la différence. Apparemment, il n'y aurait pas de choix. La saturation immobilière actuelle semble imposer de quitter le centre-ville pour s'installer dans les communes suburbaines. Après avoir effectué des recherches, la Ville de Genève affirme ne trouver aucun espace possible sur son territoire, si ce n'est une poignée d'ateliers. Une intervention du public a tout de même évoqué l'affectation du territoire de la Praille-Acacias, situé à la frontière du centre et de la périphérie. L'Etat y posséderait beaucoup de bâtiments vides. Des lieux de création y seraient donc possibles. (est-ce que Jeannine de Haller n'a pas aussi dit quelque chose en ce sens ?)

Quoiqu'il en soit, les propositions lancées par les responsables politiques posent la question de la place des artistes dans la cité. Elles introduisent le thème de l'urbanisme dans les réflexions que les groupes du Forum vont mener d'ici la prochaine session. Malgré les courtes distances qui séparent le centre de la périphérie à Genève, un déplacement massif des artistes vers les communes suburbaines peut avoir des implications qu'artistes, acteurs culturels et politiques ont besoin de mesurer. Au sortir de ce premier Forum, une évaluation sociale et urbanistique de cette problématique paraît indispensable.

4. La population des artistes et acteurs culturels : un groupe marginal ou une catégorie professionnelle (enfin) comme les autres ?

Parmi les faits marquants de ce premier Forum, il faut enfin souligner l'importance de sa fréquentation. Dans la journée de samedi, la grande salle du Théâtre du Grütli a accueilli plus de 400 personnes. Ce nombre ne reflète pas seulement l'inquiétude des artistes et acteurs culturels genevois, leur besoin de se rassembler et d'engager un dialogue avec la classe politique. Il reflète aussi l'importance que les artistes et acteurs culturels ont pris en tant que population à Genève, on pourrait presque dire en tant que catégorie sociale.

Les espoirs et ambitions affichées par les différentes disciplines montrent que cette population ne va pas diminuer. Elles montrent également que les artistes et acteurs culturels genevois, aussi précarisés soient-ils, ne vont pas abandonner leur art ou le reléguer à une place secondaire sous la pression de circonstances défavorables. La pratique de l'art représente une nécessité, un mode de vie, une vision de l'existence qui les accapare totalement, de la même manière qu'un médecin, un avocat ou un ingénieur est passionné par le métier qu'il a choisi. Très applaudie, l'intervention improvisée d'un jeune plasticien a fortement affirmé une volonté de pratiquer coûte que coûte un art qui n'obéisse pas aux lois de l'audience et du marché.

Les artistes et acteurs culturels ont cependant le sentiment que le monde politique, et la société genevoise et suisse en général, considèrent toujours les artistes comme une population vouée au dilettantisme, qui peut très bien se contenter de pratiquer l'art comme une activité secondaire. De cette absence de légitimité sociale découle tout une série de manques. Les bilans des différentes disciplines montrent à quel point notre société accepte que les artistes vivent comme des working poors. Un intermittent genevois gagne en moyenne 22 000 francs par an, chômage compris. Dans le domaine du livre, seuls 6 éditeurs sur 20 réussissent à vivre de leur production – dans tous les cas modestement. Le statut social des artistes, que ce soit pour le chômage ou la retraite, est extrêmement fragile. Les musiciens n'ont par exemple aucun statut d'intermittent. Enfin, la formation continue est inexistante pour la plupart des disciplines artistiques. La diversité culturelle, dont les responsables politiques sont souvent fiers, se paye au prix d'une précarité générale.

En amont de toute discussion sur le financement, le statut social ou la gouvernance culturelle, qui forment trois des quatre thèmes des ateliers du RAAC, le succès du Forum pose donc la question de la

reconnaissance des artistes en tant que catégorie sociale et professionnelle. Si la culture est réellement le ciment de nos sociétés, ne serait-il pas grand temps de donner une réelle légitimité à ses pratiquants ? On peut tirer un parallèle avec la situation des migrants en Suisse. Nombreuse, génératrice de prospérité économique et sociale, la présence des étrangers peine à figurer comme une donnée objective dans les mentalités, avec ses conséquences en terme d'accueil, de droit, de statut social. Comme les artistes, les migrants sont toujours et encore perçus comme des intrus, des enfants non désirés, des viennent-en plus, des grains de sable qui font désagréablement crisser les rouages.

Un changement de regard sur les artistes et acteurs culturels semble être l'indispensable prémisses à une nouvelle vision de la culture à Genève et en Suisse. Une intervention spontanée revendiquait en substance : « Nous artistes avons droit à une certaine médiocrité, comme n'importe quel autre groupe professionnel ». Une autre lançait : « Nous en avons assez d'être considéré comme des artistes marginaux. Nous sommes des artistes et nous créons, un point c'est tout ». Qu'on les considère comme alternatifs ou non, dérangeants ou non, innovateurs ou non, les artistes et acteurs culturels demandent maintenant à être traité comme un secteur professionnel qui constitue pleinement la société genevoise et suisse, et non plus comme une population marginale qu'on traite avec des expédients.

5. En vrac : éléments de réflexion à suivre, sur la base des idées formulées durant le Forum.

Prise en charge d'institutions d'envergure nationale par la Confédération

Rendu possible par le nouvel article constitutionnel sur la culture, qui dit que la Confédération peut promouvoir des œuvres d'intérêt national. L'idée serait cependant aussi de créer des théâtres nationaux, etc.

Que la Confédération attribue automatiquement 1% de son budget à la culture

A l'exemple de la Migros.

Que toute commande d'œuvre (musicale, art visuel) soit accompagnée du versement à un fond de 2^{ème} pilier pour les artistes.

L'absence de fondement légal d'une telle proposition pourrait trouver des aménagements.

L'idée d'un désengagement de l'Etat en matière de culture peut être enterrée

Au contraire, le parlement cantonal et le Conseil d'Etat doivent réaffirmer le rôle de l'Etat en matière de culture et ses moyens financiers doivent être augmentés, selon Charles Beer.

Constitution d'un Conseil de la culture régionale

Incluant des représentants des artistes et acteurs culturels. Proposition de Charles Beer, lancée également par Géraldine Savary

Création d'un département de la culture

Qui serait donc autonome, distinct du département de l'Instruction publique - Beer est contre.

Création d'une commission culturelle au Grand Conseil.

Contrairement au Conseil municipal, il n'y en a pas. Un projet de loi en ce sens est en cours (la Commission de l'éducation et de l'enseignement serait rebaptisée Commission de l'éducation, de l'enseignement et de la culture).

L'instauration d'un guichet unique pour le dépôt des demandes de subvention. Ce qui ne veut pas dire une seule instance subventionnante, mais une seule porte d'entrée pour les dossiers, qui se dirigent ensuite vers les instances et services concernés, à tous les niveaux (Ville, Etat, Confédération).

La mise en place d'une formation continue pour les métiers artistiques.

Demande émise notamment par le théâtre, pour la mise en scène et les comédiens.

Prendre exemple sur Zurich pour le financement régional du cinéma.

Le canton de Zurich a récemment créé un fonds régional de 8 millions pour le cinéma.

Augmenter les moyens affectés à la création, les rendre plus visibles dans les budgets

Intention de Patrice Mugny.

Construire des lieux pour la culture indépendante

Ou trouver des solutions avec des lieux existants.

Rédigé par Pierre-Louis Chantre, mars 2008.